

Baccalauréat professionnel « Métiers de la mer »**E13 Économie – Gestion****Durée : 2 heures**

L'usage de la calculatrice est interdit.

Nota :

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

1^{re} QUESTION (valeur = 12)

1 (valeur = 4)

Répondre à l'aide des informations fournies dans l'annexe support 1.

1.1 (valeur = 1)

Donner la définition du Produit Intérieur Brut (PIB).

1.2 (valeur = 1)

Donner la définition de la valeur ajoutée.

1.3 (valeur = 1)

Indiquer deux éléments non pris en compte par le PIB.

1.4 (valeur = 1)

Donner une définition du travail non déclaré.

2 (valeur = 2)

Répondre à l'aide des informations fournies dans l'annexe support 2.

2.1 (valeur = 1)

Décrire l'évolution de la répartition de la valeur ajoutée entre 1970 et 2010.

2.2 (valeur = 1)

Citer deux acteurs ou agents économiques, autres que les salariés et les actionnaires, qui bénéficient de la valeur ajoutée.

3 (valeur = 6)

Répondre à l'aide des informations fournies dans l'annexe support 3.

3.1 (valeur = 1)

Donner la principale différence entre le statut de salarié et le statut d'indépendant.

3.2 (valeur = 1)

Citer le document qui prouve le lien de subordination entre un employeur et un employé.

3.3 (valeur = 2)

Décrire comment s'exerce le lien de subordination entre l'employeur et l'employé.

3.4 (valeur = 2)

Citer et expliquer le principal risque pour un travailleur indépendant.

2^e QUESTION (valeur = 8)

Sujet au choix du candidat

Indiquer sur votre copie le sujet que vous avez choisi (A ou B).

Sujet A – Les avantages et inconvénients de l'externalisation.

Répondre à l'aide des informations fournies dans les annexes supports 4 et 5.

Vous venez d'être recruté dans une entreprise de votre secteur d'activité. Votre supérieur hiérarchique s'interroge sur la volonté de l'entreprise d'externaliser certaines activités de l'entreprise.

Préciser et expliquer, à partir de vos connaissances et des annexes supports 4 et 5 les avantages et les inconvénients de l'externalisation.

Pour cela, vous traiterez les thèmes suivants :

- La définition de l'externalisation ;
- La délocalisation des entreprises.

OU

Sujet B - Quels sont les différents cas de rupture d'un contrat de travail ?

Répondre à l'aide des informations fournies dans l'annexe support 6.

Vous êtes en charge de la gestion du personnel d'une entreprise du secteur maritime. Suite à des soucis avec un salarié, vous envisagez de rompre son contrat de travail.

Expliquer quels sont les différents cas de rupture d'un contrat de travail et préciser les conditions à respecter dans le cadre d'un licenciement pour motif personnel.

Pour cela, vous traiterez les thèmes suivants :

- Les différents cas de rupture du contrat de travail (à l'initiative de l'employeur et/ ou du salarié).
- La condition de fond pour justifier un licenciement pour motif personnel.
- Les droits du salarié dans le cadre d'un licenciement abusif.

ANNEXE SUPPORT 1

NE DOIT PAS ÊTRE RENDUE AVEC LA COPIE D'EXAMEN

Ce que recouvre la notion de PIB

Le PIB est constitué d'un produit intérieur brut marchand, qui comprend les biens et services échangés, et d'un produit intérieur brut non marchand, dans lequel figurent les services fournis par les administrations publiques et privées à titre gratuit ou quasi gratuit.

Le PIB se définit en comptabilité nationale comme une grandeur caractérisant l'activité économique d'un pays obtenue en combinant divers postes de la comptabilité nationale. Il représente le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes dans le pays et indépendamment de leur nationalité.

La variation du PIB d'une année sur l'autre permet de mesurer le taux de croissance économique d'un pays. À l'inverse, une diminution du PIB traduit une décroissance de l'économie. Le PIB par habitant mesure le niveau de vie.

Le PIB est calculé à partir des valeurs ajoutées fournies par les entreprises et des comptes des administrations.

La valeur ajoutée est la différence entre la valeur finale de la production (valorisée par le chiffre d'affaires) et la valeur des biens qui ont été consommés par le processus de production (consommations intermédiaires, comme les matières premières) au cours d'une période donnée.

La somme des valeurs ajoutées correspond à la valeur de la production de biens et de services par des agents économiques à l'intérieur du pays.

Ce que ne mesure pas le PIB.

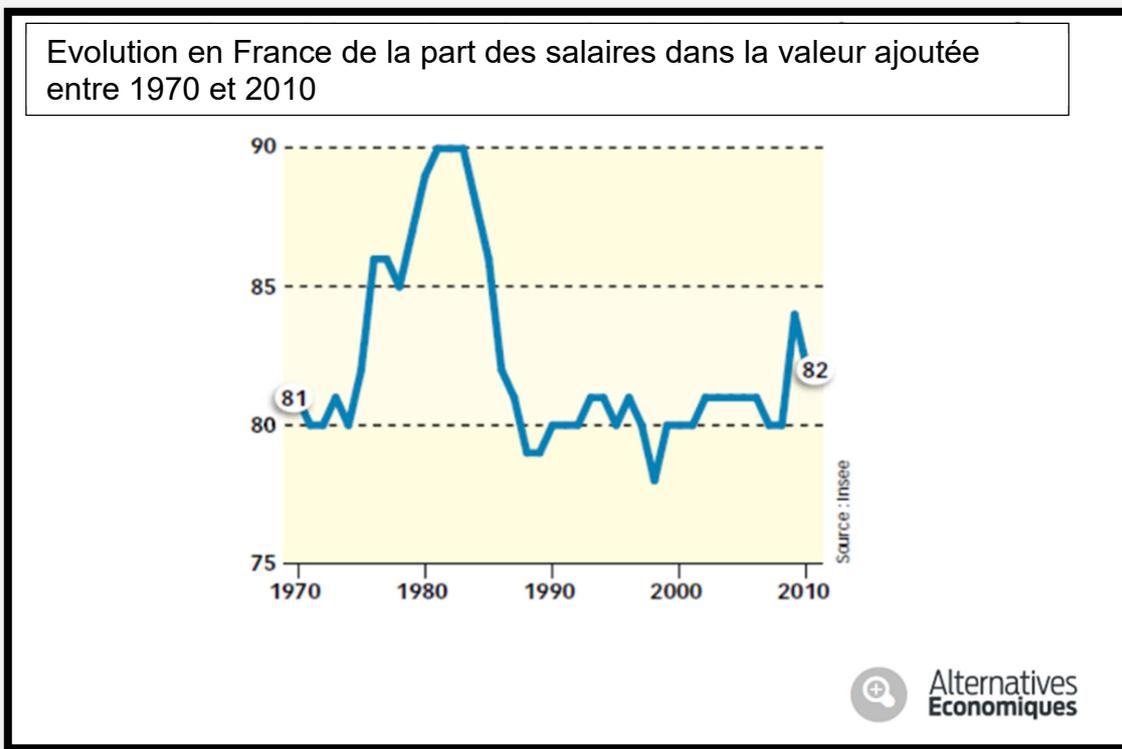
Ensemble des richesses produites par un pays en l'espace d'une année, ou somme des valeurs ajoutées, le PIB est une moyenne qui ne permet pas de suivre par exemple l'évolution des inégalités sociales ; ne mesure que des flux de production et non le patrimoine ; n'inclut pas l'indicateur de développement humain (IDH), calculé depuis 1990 par le Projet des Nations unies pour le développement (PNUD) ; ne prend pas en compte le travail non rémunéré, le bénévolat, l'autoconsommation, le travail non déclaré ou les activités illégales (cependant, depuis mai 2018, répondant à une demande d'Eurostat, l'Insee prévoit d'inclure les revenus de la drogue dans les comptes de la nation).

Source : <https://www.vie-publique.fr>

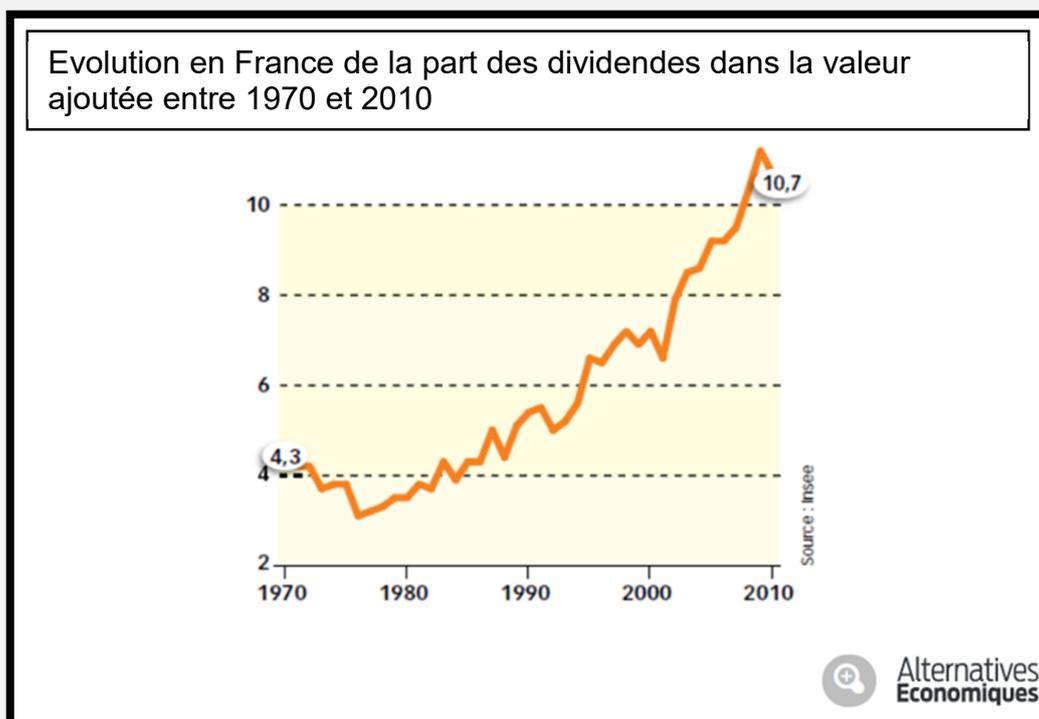
ANNEXE SUPPORT 2

NE DOIT PAS ÊTRE RENDUE AVEC LA COPIE D'EXAMEN

Document 1 :



Document 2 :



Tourner la page

Page 6 sur 10

ANNEXE SUPPORT 3

NE DOIT PAS ÊTRE RENDUE AVEC LA COPIE D'EXAMEN

Comment se distingue le travailleur indépendant du salarié ?

Le travailleur indépendant exerce une activité économique en étant à son propre compte. Il est autonome dans la gestion de son organisation, dans le choix de ses clients et dans la tarification de ses prestations.

Par ailleurs, il n'est pas lié par un contrat de travail avec l'entreprise ou la personne pour laquelle il exécute sa mission. Il n'existe pas de lien de subordination entre le donneur d'ouvrage et le travailleur indépendant.

Être indépendant dans son travail implique des risques et principalement sur la question de stabilité financière. Ses revenus dépendent essentiellement de ses missions et si aucun client n'est trouvé, l'activité n'est pas rentable.

Le salarié est lié à un employeur par un contrat de travail. Il perçoit, en l'échange de son travail, un salaire ou un traitement.

Le salarié et son employeur sont soumis aux règles qui régissent le contrat de travail et aux conventions collectives applicables au secteur professionnel concerné.

L'employeur exerce un lien de subordination sur le salarié : il peut prendre des directives, contrôler l'exécution et sanctionner les manquements à son encontre.

Source : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits>

ANNEXE SUPPORT 4

NE DOIT PAS ÊTRE RENDUE AVEC LA COPIE D'EXAMEN

Document 1 :

L'externalisation (appelée également l'outsourcing) correspond au transfert d'activités d'une entreprise vers un prestataire externe spécialisé. Cette forme de sous-traitance permet à l'entreprise de se focaliser sur son activité première.

L'externalisation dépend également de la zone géographique concernée. On peut donc distinguer l'externalisation onshore (au sein du même pays) et l'externalisation offshore (destinée à un autre pays).

Le choix du recours à une société de services spécialisés concerne généralement des activités considérées comme non stratégiques et qui sont traitées à moindre coût chez les sous-traitants et surtout avec une meilleure flexibilité. L'entreprise peut de la sorte se centrer sur ses compétences de base et son propre corps de métier.

Source : <https://www.petite-entreprise.net>

Document 2 :

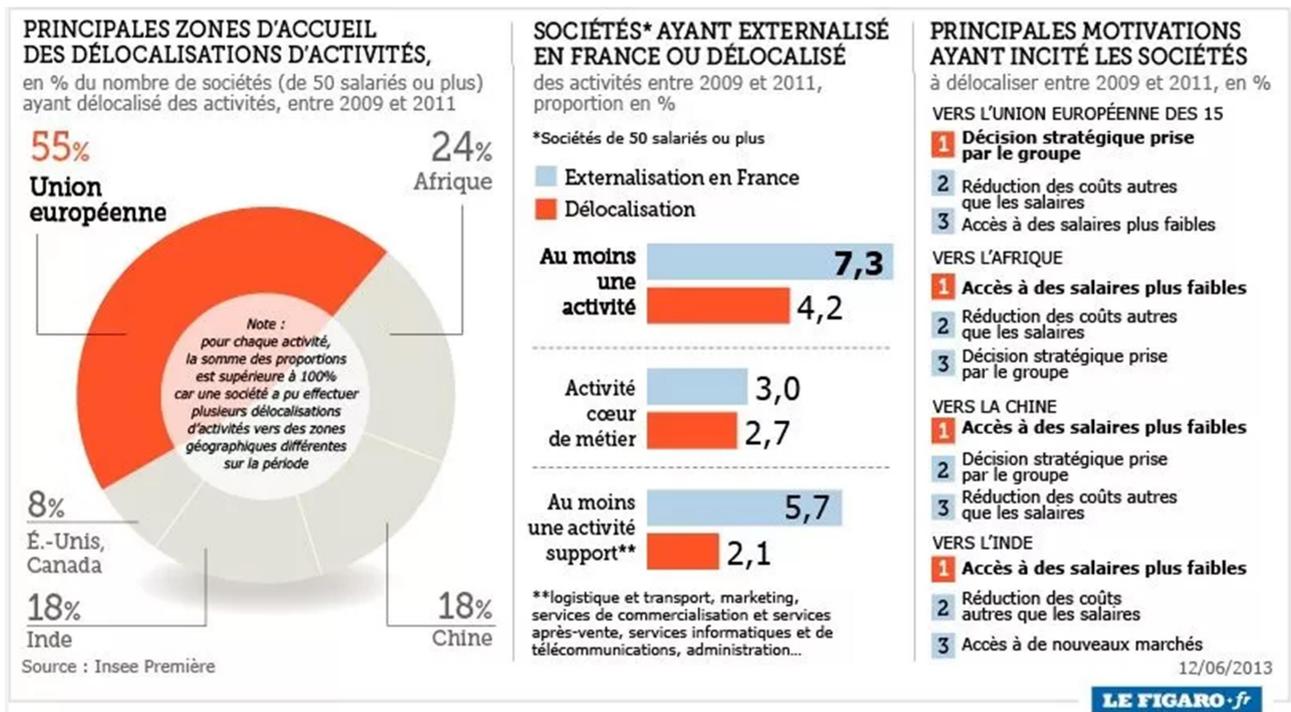
Grâce à l'externalisation, les sociétés augmentent principalement leurs chances de se développer, renforcent leurs positions concurrentielles et augmentent leur productivité. De ce fait, les TPE/PME vont pouvoir concentrer leurs ressources sur des missions à plus forte valeur ajoutée. De plus, l'externalisation reste parmi les meilleures alternatives à l'embauche pour ne pas surcharger davantage la masse salariale de l'entreprise de salariés supplémentaires. Ceci représente une opportunité pour les entreprises qui ont peu de moyens.

Source : <https://officeopro.com>

ANNEXE SUPPORT 5

NE DOIT PAS ÊTRE RENDUE AVEC LA COPIE D'EXAMEN

Document 1 :



Document 2 :

Apple, société d'apparence séduisante, a pourtant un autre aspect que l'on ne connaît pas. Le 20 janvier est sorti à Pékin un rapport intitulé "La face cachée d'Apple", qui met la firme américaine en fâcheuse posture. Ce document, publié par trois ONG chinoises, dont l'Institut des affaires publiques et environnementales [plus connu sous son sigle anglais IPE], cite dix cas dans lesquels des fournisseurs d'Apple situés à Suzhou, Canton et Dongguan n'ont pas tenu leurs engagements en matière de sécurité professionnelle, de pollution environnementale ou de respect des employés. Parmi ces cas figurent les douze suicides d'employés de Foxconn qui se sont jetés dans le vide en mai 2010, la série d'intoxications à l'hexane à United Win en août 2009 et les multiples dépassements des limites d'émanations toxiques d'un sous-traitant, le groupe CSG Holding.

En 2009, dix-sept graves entorses au règlement ont été recensées. Les entreprises fautives ont été placées en observation durant toute une année, au terme de laquelle elles ont fait l'objet d'une nouvelle procédure d'inspection. Les infractions les plus fréquentes concernent des dépassements d'horaires de travail, un mauvais décompte des heures supplémentaires, des salaires inférieurs aux minima, des discriminations à l'encontre des ouvriers, des conditions de sécurité insuffisantes et des pollutions de l'environnement.

Source : <https://www.courrierinternational>

Tourner la page

Page 9 sur 10

ANNEXE SUPPORT 6

NE DOIT PAS ÊTRE RENDUE AVEC LA COPIE D'EXAMEN



Licenciement pour motif personnel

On entend par motif personnel, le licenciement prononcé pour un **motif inhérent à la personne du salarié**. Il s'oppose au licenciement pour motif économique qui intervient en cas de difficultés économiques, de mutations technologiques, d'une réorganisation de l'entreprise ou encore la cessation de l'activité de la société.

Condition de fond essentielle à tout licenciement pour motif personnel : **la cause réelle et sérieuse**. L'article L.1231-1 du Code du travail prévoit en outre que "Tout licenciement pour motif personnel doit être justifié par une cause réelle et sérieuse". Pour autant, le législateur n'est pas venu définir la cause réelle et sérieuse dans la loi. C'est la jurisprudence qui est venue préciser la portée de ces termes.

La cause réelle est une cause objective, existante et vérifiable.

La cause doit être sérieuse : elle revêt une certaine gravité qui rend impossible, sans dommage pour l'entreprise, la continuation du travail. Le licenciement doit être nécessaire.

(...)

Licenciement injustifié (abusif)

S'il a été prononcé sans cause réelle et sérieuse, le licenciement est injustifié. Le salarié, sous condition d'ancienneté, pourra demander à être réintégré dans l'entreprise. Si le salarié n'est pas réintégré, le juge pourra accorder une indemnité pour licenciement abusif.